

Contrat d'engagement à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et de Proximité
Entre l'adhérent-e à l'AMAP "les Choucas gourmands"

SAISON 2025-2026

Distribution du 28 février 2025 au 13 février 2026
Tous les vendredis de 17H00 à 19H00.

Où ?

3 bis chemin des bruyères - 88290 THIEFOSSÉ
 Renseignements, questions : Ariane au 06 50 07 77 34

Contrat rempli à rendre avant le 14 février 2025.



Et le producteur : Grégory CLAUDEL

23 rue de Lansauchamp - 88310 Cornimont

07-70-06-19-30

laboulangedugab@gmail.com

CONTRAT DE PAIN BIO

NOM de l'adhérent-e :

Tél / Mail:

- Formule n°1 :** choix d'un ou plusieurs pains chaque semaine, sur 44 semaines
Formule n°2 : choix d'un ou plusieurs pains toutes les 2 semaines, sur 22 ou 44 semaines
Formule n°3 : un ou plusieurs pains le 1^{er} vendredi du mois, soit 10 livraisons

Les formules sont cumulables - Exemples de commande et Calendrier de distribution page 2

Formules pains		Pain aux graines 600g à 4.00€ (6.70€ le kg)	Pain de Campagne 600g à 3.30€ (5.50€ le kg)	Pain de Seigle 1 kg à 6.60€	Pain Petit Epeautre 670g à 6,40€ (9,60€ le kg)	Pain Raisins Noisettes 500g à 4,45€ (8,90€ le kg)	Pain Riz Sarrasin 650g à 6.30€ (9.80€ le kg)	Pain riz sarrasin aux graines 680g à 6,70€ (9.95€ le kg)	Total
Formule1 (x 44)	Chaque semaine								
Formule2 (x22)	Semaine paire								
	Semaine impaire								
Formule 3 (x10)	1 fois / mois								
Sous-total / semaine									
Si F1 : Sous Total x 44									
Si F2 : Sous Total x 22									
Si F3 : Sous Total x 10									

En tant que PRODUCTEUR, je m'engage à :

- respecter les modes de production de l'agriculture biologique, en accord avec la Charte des AMAP.
- fournir aux abonné-es un panier de pain toutes les semaines, en fonction de la formule choisie.
- informer sur le fonctionnement de la boulangerie ainsi que des évènements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteur-ices pour les visites.

En tant que CONSOMM-ACTEUR-ICE ADHERENT-E, je m'engage à :

- venir chercher mes pains ou à les faire retirer par un tiers.
- à participer dans la mesure de mes possibilités aux préparations des paniers et à la vie de l'AMAP.
- Je suis conscient (e) de partager les risques et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

CONDITIONS DE REGLEMENT DU/DE LA CONSOMMATEUR-ICE ADHERENT-E :

- Je m'engage avec Grégory Claudel sur la base de ce contrat pour un montant de : €.
- Le paiement est effectué par 5 chèques maximum libellés **à l'ordre de La boulange du GAB'**. Les chèques doivent tous être datés du jour du contrat. Les chèques seront mis à l'encaissement début mars, puis le 15 du mois de mai, juillet, octobre et janvier. (Espèces possibles, voir avec Ariane).
 Fait àle

Le producteur :

L'adhérent-e :

**Calendrier 2025-2026 des distributions des pains
(document à conserver par l'adhérent-e)**

Dates	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT.	OCT	NOV.	DEC	JANV	FEV	Tot aux
1 ^{er} vendredi	28	<u>7</u>	<u>4</u>	<i>congé</i> <i>*1</i>	<u>6</u>	<u>4</u>	<u>1</u>	<u>5</u>	<u>3</u>	<u>7</u>	<u>5</u>	<i>congé</i> <i>*2</i>	<u>6</u>	10
		14	11	<i>congé</i> <i>*1</i>	13	11	8	12	10	14	12	9	13	
		21	18	16	20	18	<i>congé</i> <i>*1</i>	19	17	21	19	16		
		28	25	23	27	25	<i>congé</i> <i>*1</i>	26	24	28	<i>congé</i> <i>*2</i>	23		
				30			<i>congé</i> <i>*1</i>		31			30		
Nbre Paniers	1	4	4	3	4	4	2	4	5	4	3	4	4	44
Encaisse ment		Ch.1		Ch.2		Ch. 3			Ch. 4			Ch.5		

- Les dates des semaines paires sont en **gras** (22 semaines).
- Les distributions de la Formule 3 auront lieu le 1^{er} vendredi de chaque mois (dates en *italique et soulignées*) = 10 distributions
- *1 Congés prévus du boulanger.
- *2 Congés des maraichers. (Aucune distribution)
- Les chèques seront mis à l'encaissement début mars et le 15 des mois de mai, juillet, octobre et janvier.

Exemple de commande : Pour toute question, appelez Ariane (0650077734) ou demandez à une personne présente lors des distributions.

Formules pains		Pain aux graines 600g à 4.00€ (6.70€ le kg)	Pain de Campag ne 600g à 3.30€ (5.50€ le kg)	Pain de Seigl e 1 kg à 6.60€	Pain Petit Epeautr e 670g à 6,40€ (9,60€ le kg)	Pain Raisins Noisette s 500g à 4,45€ (8,90€ le kg)	Pain farine sans gluten 650g à 6.30€ (9.80€ le kg)	Pain farine sans gluten aux graines 680g à 6,70€ (9.95€ le kg)	Total Général
F1 (x 44)	Chaque semaine	1							
F2 (x 22)	Semaine paire						1		
	Semaine impaire		1						
F3 (x 10)	1 fois / mois			1				1	
Sous Total / Semaine		4,00€	3,30€	6,60€			6,30€	6,70€	
Si F1 : Sous Total x 44		176,00€							520,20 €
Si F2 : Sous Total x 22			72,60€				138,60€		
Si F3 : Sous Total x 10				66 €				67€	

Payable en 5 chèques (maximum) : 4 de 100€ et 1 de 106,90€